

Nous venons à peine de faire notre apparition dans le monde international. Vous comprendrez que notre jeunesse se réjouisse de la haute dignité que vous venez de lui conférer.

“Notre naissance à la vie mondiale passa presque inaperçue. Notre rapide développement fut marqué par la signature que nous avons apposée au Traité de Versailles. Notre statut politique était aux yeux de l'étranger imprévu et surprenant. Jamais l'histoire n'avait jusqu'à ce jour fourni l'exemple de six pays, égaux entre eux, possédant des institutions politiques autonomes, et avisant, par leurs gouvernements respectifs, un même Roi au nom duquel ils parlent et agissent, à l'intérieur et à l'extérieur.

“La Société des Nations a fait, depuis cinq ans, de grands et indéniables progrès. Les plus sceptiques sont forcés de reconnaître que ses initiatives ont été fécondes.

“Chaque année, mes éminents prédécesseurs ont mesuré le chemin parcouru et indiqué les étapes à franchir. A la clôture de la session dernière, le distingué président de l'Assemblée, Monsieur Motta, résumait la “tentative grandiose” en vue de “substituer à la force matérielle des armes... la force morale du droit”.

“C'est pour que le règne du droit arrive que furent mis à l'étude le projet d'assistance mutuelle et le Protocole pour le règlement pacifique des différends internationaux. C'est pour instaurer l'ordre par la justice que fut envisagé le problème de l'arbitrage, de la sécurité et du désarmement. C'est pour que triomphe l'idéal de solidarité de modération et de douceur que, de nouveau, nous voici réunis dans l'hospitalière république helvétique.

“Le spectacle des délégués, venus chaque année des quatre coins du monde, n'offre-t-il pas, dans sa régularité, quelque chose d'exceptionnel et de rassurant? Ne marque-t-il pas une orientation nouvelle des intelligences et des cœurs.

“J'ai la certitude que, de la collaboration éclairée des politiques, des juriconsultes et des techniciens, groupés dans une atmosphère de dévouement au bien de l'humanité, sortira l'œuvre de justice et de paix. Sans doute, connaissons-nous des hésitations, des traverses et des mécomptes. Mais ces tâtonnements et ces déceptions, inhérents à tout travail de reconstruction, ne pourront que stimuler notre zèle et fortifier nos énergies. L'effort et l'expérience du passé nous donnent la foi dans le succès et l'efficacité des délibérations à venir.”

La Commission de l'Ordre du jour est nommée et l'on procède à la répartition des travaux entre les six commissions dans lesquelles chacun des Etats membres possède un représentant.

Des délégués de l'Italie, des Pays-Bas, du Royaume des Serbes, Croates et Slovènes, du Portugal, de la Norvège, du Salvador sont élus présidents des Commissions tandis que les vice-présidents de l'Assemblée sont choisis parmi les représentants du Japon, de la France, du Venezuela, de l'Empire britannique, de la Perse et de la Roumanie.

Le Bureau de l'Assemblée est composé du président et des six vice-présidents de l'Assemblée, des six présidents des Commissions et, cette année, du président de la Commission de l'Ordre du jour.

Le Canada était représenté à la première Commission et à la troisième par Monsieur Hewitt Bostock, président du Sénat canadien; à la deuxième Commission et à la quatrième par Monsieur Philippe Roy, commissaire général du Canada en France; à la cinquième Commission et à la sixième par Monsieur le docteur W. A. Riddell, conseiller permanent du Canada auprès de la Société des Nations. Monsieur Jean Désy, conseiller juridique, agissait comme suppléant, à la première Commission et à la sixième.

Le travail des Commissions a été ainsi réparti:—

- 1^{re} Commission.—Questions juridiques et constitutionnelles: amendement à l'article XVI du Pacte, établissement d'une Commission de conciliation auprès de la Cour de Justice internationale, règlement pacifique des différends internationaux; réponses du Comité spécial de Juristes, disposition facultative du Statut de la Cour permanente de Justice internationale.
- 2^e Commission.—Organisations techniques: contrôle financier de l'Autriche, restauration financière de la Hongrie, communications et transit, organisation de l'hygiène, coopération intellectuelle, enseignement à donner dans les universités et écoles sur les buts poursuivis par la Société, enseignement destiné à propager parmi la jeunesse de tous les pays l'idéal de paix mondiale, conférence économique internationale.